

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2018-2019

Trimestre : Avril à Juin 2018

Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires		Coûts d'acquisition	Coûts de service mensuels
		Actifs	En réserve		
Rogers	Tablettes	6	0	0,00 \$	336,60 \$
Rogers	Téléphones intelligents	528	28	827,97 \$	27 284,98 \$
Télus	Téléphones intelligents	92	0	415,80 \$	6 549,42 \$

Information complémentaire

Les coûts d'acquisition et de service mensuels sont payés par le ministère de la Justice qui agit à titre de fournisseur de services pour le DPCP. Le DPCP rembourse les coûts de télécommunication mobile au ministère de la Justice par le biais d'une entente de services.